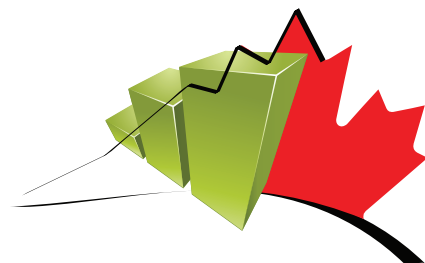


## Améliorer la mesure de la contribution des femmes à l'économie : estimation du produit intérieur brut selon le sexe



par Hassan Faryaar, Ryan Macdonald et Jenny Watt

Date de diffusion : le 27 octobre 2022

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# ***Améliorer la mesure de la contribution des femmes à l'économie : estimation du produit intérieur brut selon le sexe***

Hassan Faryaar, Ryan Macdonald et Jenny Watt

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202201000003-fra>

## **Résumé**

Le présent article fait appel à une nouvelle méthode pour estimer le produit intérieur brut (PIB) selon le sexe en fonction de microfichiers administratifs. Le PIB est la mesure de la production la plus couramment utilisée pour réaliser des analyses économiques et il sert à mesurer la valeur de la production au Canada. Il est cependant axé sur les activités exercées ailleurs qu'à domicile. Ainsi, les affirmations relatives aux différences dans les contributions à la production totale doivent être interprétées avec prudence, car la mesure fondée sur le PIB aura tendance à surestimer les contributions des hommes et à sous-estimer celles des femmes puisque le travail effectué à domicile varie entre les sexes. Dans la littérature actuelle portant sur l'estimation du PIB selon le sexe, les contributions des femmes et des hommes au PIB sont réparties d'après les salaires moyens. Cette méthode tient pour acquis que toutes les composantes du PIB (revenu du capital, revenu mixte et revenu du travail) sont allouées proportionnellement à la rémunération du travail. La présente étude fait appel à des données au niveau de l'unité de production pour répartir les composantes du revenu du capital et du revenu mixte au PIB en fonction de la propriété d'entreprises, brossant ainsi un portrait plus complet des contributions des femmes à l'économie de marché. Elle révèle que de 2008 à 2018, la contribution des femmes au PIB canadien a augmenté pour passer de 25,7 % à 28,5 %. De plus, le présent article illustre des différences importantes dans la part du PIB attribuable aux hommes et aux femmes dans les diverses industries et entre les provinces et les territoires. La part de la contribution des hommes au PIB est la plus élevée dans la construction ainsi que dans l'agriculture, la foresterie, la pêche, la chasse et le piégeage, tandis que la part de la contribution des femmes au PIB est la plus élevée dans le secteur public (santé, services d'enseignement et administrations publiques).

**Mots-clés** : Emploi des femmes, entrepreneuriat au féminin, sexe

## **Auteurs**

Hassan Faryaar, Ryan Macdonald et Jenny Watt travaille à la Division de l'analyse économique à Statistique Canada.

## **Remerciements**

La présente étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada.

## Introduction

Le présent article permet d'estimer et d'examiner la contribution au produit intérieur brut (PIB) canadien des hommes et des femmes de 2008 à 2018. Il fournit des renseignements sur la part croissante de l'activité attribuable aux femmes et fait état des secteurs du PIB où les femmes apportent les contributions les plus élevées et les plus basses. Il s'appuie sur des travaux montrant qu'au cours des 40 dernières années, on a observé des hausses du niveau de scolarité des femmes et de leur participation à l'économie de marché.

Au Canada, les hausses du plus haut niveau de scolarité atteint par les femmes et de leur participation à l'économie de marché se reflètent dans les statistiques sur l'éducation et le marché du travail. La part des femmes qui possèdent un diplôme ou un certificat universitaire a augmenté pour passer de 15 % en 1991 à 35 % en 2015. À titre de comparaison, cette proportion s'est accrue pour passer de 19 % à 30 % chez les hommes pendant la même période (Ferguson, 2016). Le taux d'activité des femmes est passé de 65,2 % en 1983 à 82,0 % en 2015, alors que chez les hommes, il a diminué pour passer de 93,5 % à 90,9 % durant la même période (Moysen, 2017).

Même si des études ont conclu que la participation des femmes au marché du travail a fortement augmenté au cours des dernières décennies, elles ne donnent que des renseignements partiels sur les changements dans la part du rôle des femmes dans les progrès économiques, parce qu'elles ne disent rien sur la contribution des femmes à la valeur ajoutée (c.-à-d. le PIB) de l'économie. Une littérature émergente (Schaffer, 2008; Woetzel *et al.*, 2015) cherche à donner des estimations du PIB selon le sexe. Cependant, elle impute la part du PIB de chaque sexe en fonction de la rémunération du travail. Le résultat est que la littérature existante ne traite pas le revenu du capital différemment de la rémunération du travail. Au lieu de cela, elle émet l'hypothèse que le revenu du capital en fonction d'un sexe, et donc sa propriété du capital, est proportionnel à sa part du revenu du travail. En outre, cette littérature repose sur des données agrégées et s'appuie donc sur des salaires moyens dans ses analyses. En raison de cela, les valeurs sont mal calculées.

Afin d'améliorer la mesure du PIB selon le sexe, le présent article repose sur des microfichiers administratifs pour répartir les composantes du PIB selon le sexe. Les mesures du PIB selon le sexe sont ensuite compilées suivant l'approche axée sur le revenu pour estimer le PIB. D'après cette approche, les composantes du revenu du PIB (revenu mixte brut, revenu du travail [salaires et traitements, cotisations sociales à la charge de l'employeur] et revenu du capital [excédent d'exploitation brut, impôts moins subventions sur les produits]) sont attribuées à un sexe lorsque c'est possible. Les contributions au PIB attribuées selon le sexe sont ensuite déterminées en additionnant les différentes composantes du revenu selon le sexe au Canada et dans les provinces et les territoires ou dans les industries<sup>1</sup>.

Il est important de noter que l'approche axée sur le revenu pour estimer le PIB selon le sexe permet d'inclure les contributions des femmes et des hommes dans toutes les entreprises et d'inclure le secteur public. Il est particulièrement important de couvrir le secteur public, parce que c'est là que se trouve une grande proportion des emplois des femmes. Par exemple, de 2008 à 2018, une moyenne de 38,3 % des emplois à temps plein des femmes se trouvait dans le secteur public, comparativement à une moyenne de 13,4 % des emplois à temps plein des hommes (Statistique Canada, 2022b). L'exclusion et l'inclusion

---

1. Ces estimations sont étalonnées par rapport aux composantes du revenu du PIB provenant des tableaux des ressources et des emplois au Canada (Statistique Canada, 2021). Autrement dit, nous utilisons des poids de référence pour nous assurer que nos estimations des composantes du PIB (revenu mixte brut, revenu du travail et revenu du capital) sont égales aux estimations existantes pour les provinces et les territoires et les secteurs à deux chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (Statistique Canada, 2021).

de ces industries ont donc une incidence importante sur la mesure des contributions relatives des hommes et des femmes à l'économie canadienne.

Lorsque le PIB canadien est mesuré selon le sexe à l'aide de microfichiers administratifs, les résultats montrent que la contribution des femmes à l'économie canadienne a généralement augmenté de 2008 à 2018, alors que celle des hommes est restée relativement stable dans l'ensemble. La part de la contribution des femmes au PIB est passée de 25,7 % à 28,5 %, alors que celle des hommes s'est accrue pour passer de 48,7 % à 49,2 %. La proportion non attribuée du PIB a diminué au fil du temps pour passer de 25,6 % à 22,4 %. Comparativement à l'approche qui utilise la rémunération du travail pour répartir le PIB, l'approche axée sur le revenu employée dans le présent article attribue une part relativement plus grande du PIB aux hommes parce qu'elle prend en compte le fait que les hommes possèdent plus de capital que les femmes. Au moyen de cette méthode, en ne tenant compte que du PIB qui peut être attribué à un sexe, 63,3 % du PIB a été attribué aux hommes (et 36,7 % aux femmes) en 2018. La méthode qui repose uniquement sur la rémunération du travail aurait attribué 60,4 % du PIB aux hommes (et 39,6 % aux femmes) en 2018. Selon l'approche axée sur le revenu, la contribution des femmes au PIB a augmenté au fil du temps dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf au Nunavut, et cette hausse a été plus forte que celle de la contribution des hommes au PIB. Les contributions des hommes au PIB ont diminué au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique. Parmi les 20 industries examinées, les contributions des femmes au PIB se sont accrues dans 15 industries, tandis que celles des hommes ont augmenté dans 10 industries.

La présente étude comporte plusieurs mises en garde et des limites quant à l'utilisation du PIB comme mesure de la contribution d'un groupe à l'économie. Notamment, le PIB n'inclut pas les services (sauf les services de logement) que les ménages produisent pour leur propre consommation. En termes simples, cela signifie que les activités comme la préparation des repas à la maison, les soins aux enfants, les travaux extérieurs ou les services de nettoyage ne sont pas incluses dans la production, à moins qu'elles ne soient achetées sur le marché. De plus, comme les femmes accomplissent plus de tâches non rémunérées à la maison que les hommes (Milan *et al.*, 2011; Moyser et Burlock, 2018; Gu, 2022), les affirmations concernant les différences dans les contributions à la production totale doivent être interprétées avec prudence, car la mesure aura tendance à surestimer les contributions des hommes et à sous-estimer celles des femmes. Quoi qu'il en soit, le PIB, qui est la mesure la plus courante de la production utilisée pour l'analyse économique, donne des renseignements à l'égard des contributions relatives des hommes et des femmes à la production à l'extérieur du domicile. Le présent article contribue donc à la littérature émergente sur la mesure du PIB selon le sexe, car il produit des estimations de la contribution des femmes et des hommes à l'économie canadienne en fonction de microfichiers administratifs.

Le reste du présent article est organisé de la façon suivante. La section 2 explique la méthodologie employée, la section 3 décrit les ensembles de données utilisés comme entrées, la section 4 donne les résultats et la section 5 présente la conclusion.

## Mesure de la contribution des femmes et des hommes au produit intérieur brut

Il peut être difficile de mesurer la contribution de quoi que ce soit à l'économie parce que le contexte de la comparaison influence fortement le résultat. Par exemple, la recherche-développement peut contribuer à une portion relativement faible du PIB au cours de la période actuelle, mais elle est essentielle pour soutenir et augmenter les niveaux de vie et pour les futures valeurs du PIB. De même, les fournisseurs de services de soins aux enfants contribuent peut-être moins au PIB (Archer *et al.*, 2021), mais leur

soutien à la capacité des parents à travailler est essentiel au fonctionnement de nombreuses entreprises et industries.

Dans le présent article, les contributions au PIB selon le sexe en dollars courants sont les mesures utilisées aux fins de comparaison. Le PIB vise à fournir une mesure sans double compte de la production qui est comparable au fil du temps et en fonction de différents regroupements, comme les industries, les secteurs, les types et les tailles d'entreprises, les régions ou le sexe. On part de l'hypothèse que le PIB est produit dans les unités institutionnelles (ménages, entreprises, institutions et administrations publiques), ce qui transforme les entrées intermédiaires, le capital et le travail, en extrants. Ces derniers peuvent être vendus sur le marché (p. ex. une voiture) ou mis à disposition pour usage gratuit (p. ex. les routes publiques).

L'interprétation habituelle du PIB est qu'il mesure la taille d'une économie et que les changements d'une période à l'autre peuvent être utilisés pour déterminer si une économie prend de l'expansion ou se contracte (Statistique Canada, 2020c). Dans le contexte de la présente analyse, le PIB généré par les femmes peut être utilisé pour établir leur contribution à l'économie, alors que les variations dans le temps peuvent servir à déterminer si cette contribution s'intensifie ou décline. Le PIB généré par les femmes peut en outre être comparé à celui généré par les hommes pour analyser la contribution relative des femmes à l'économie (en dehors de la production de services pour compte propre dans les ménages), pour l'ensemble du Canada, par industrie ou pour les provinces et les territoires.

Par convention, la plupart des services générés par les ménages pour leur propre consommation sont exclus de la notion de production dans le Système de comptabilité nationale de 2008 (Nations unies *et al.*, 2009). Cela a pour effet d'exclure les activités telles que la cuisine, le nettoyage, le transport, les travaux extérieurs et les soins aux enfants que les ménages effectuent pour eux-mêmes. Par conséquent, les résultats de la présente analyse doivent être interprétés avec discernement. Les chiffres indiqués dans la présente étude ne représentent pas la contribution totale des femmes à la production de biens et de services, parce que la valeur des services des ménages non commercialisés sur le marché n'est pas incluse dans la mesure. En fait, les recherches révèlent que les femmes contribuent de manière disproportionnée à la production domestique non rémunérée (Albanesi et Olivetti, 2009; Gu, 2022). Par exemple, Moyser et Burlock (2018) nous apprennent qu'en moyenne, en 2015, les femmes ont consacré 3,9 heures par jour à des tâches non rémunérées, comparativement à 2,4 heures pour les hommes. Par conséquent, alors que les estimations selon le sexe de la contribution au PIB donnent des renseignements sur un grand pan de l'activité économique, elles sous-estiment la contribution des femmes à la production totale au Canada.

## Mesure du produit intérieur brut

Il existe trois méthodes pour mesurer le PIB : l'approche de la valeur ajoutée, l'approche axée sur le revenu et l'approche axée sur les dépenses (Statistique Canada, 2020c). En théorie, ces méthodes sont équivalentes, et dans la pratique, les résultats obtenus par chacune d'elles sont très similaires; il est donc possible de choisir une méthode en fonction des données disponibles. L'approche de la valeur ajoutée consiste à déterminer la valeur du produit, puis de soustraire la valeur des biens et des services qui ont été utilisés dans le processus de génération de ce produit. L'approche axée sur les dépenses consiste à additionner toutes les dépenses finales en biens et services (que les dépenses proviennent des ménages, des administrations publiques ou d'autres institutions). Enfin, l'approche axée sur le revenu consiste à additionner tous les revenus générés par la production dans les unités institutionnelles (ménages, entreprises, administrations publiques) qu'accumulent les personnes ou qui entrent dans le capital.

La présente étude fait appel à l'approche axée sur le revenu pour mesurer le PIB, parce que les dossiers administratifs permettent de calculer dans le détail les diverses composantes du revenu selon le sexe. Les fichiers administratifs sont utilisés d'une ou de deux façons, selon que les valeurs de l'unité institutionnelle sont extraites d'une déclaration de revenus des sociétés T2 ou proviennent d'une déclaration d'entreprise non constituée en société produite dans le cadre d'une déclaration de revenus T1. Selon qu'une unité institutionnelle est constituée en société ou non, le PIB pour l'unité  $i$  dans la période  $t$  est estimé comme suit :

$$\text{Unité constituée en société : } PIB_{i,t} = \text{salaires et traitements}_{i,t} + \text{cotisations sociales à la charge de l'employeur}_{i,t} + \text{excédent d'exploitation brut}_{i,t} + \text{impôts moins subventions sur les produits}_{i,t} \quad (1)$$

$$\text{Entreprise non constituée en société : } PIB_{i,t} = \text{revenu mixte brut}_{i,t} \quad (2)$$

Pour l'équation (1), les mesures disponibles pour les salaires et traitements, les cotisations sociales à la charge de l'employeur, l'excédent d'exploitation brut et les impôts moins subventions sur les produits sont extraites des déclarations de revenus T2 des grandes unités institutionnelles. Celles-ci sont généralement plus grandes que les unités institutionnelles qui produisent des déclarations à titre d'entreprises non constituées en société, et comprennent les grandes multinationales et les administrations publiques du Canada.

Pour l'équation (2), la mesure du revenu mixte brut représente la somme des salaires et traitements, des cotisations sociales à la charge de l'employeur, de l'excédent d'exploitation brut et des impôts moins subventions sur les produits, qui sont déclarés comme des valeurs agrégées sur les déclarations de revenus T1. Le revenu mixte brut ne peut pas être séparé en revenu du travail et en revenu du capital, et il est principalement enregistré par les petites entreprises généralement composées de travailleurs autonomes.

## Désagrégation du produit intérieur brut selon le sexe

Dans le présent article, les composantes du revenu du travail, du revenu du capital et du revenu mixte sont attribuées selon le sexe au niveau de l'unité institutionnelle, puis les résultats sont agrégés à l'échelon industriel, régional ou national. Selon cette approche, le PIB est désagrégé en trois catégories :

- contribution des femmes au PIB
- contribution des hommes au PIB
- contribution au PIB impossible à attribuer

Dans le cas des unités constituées en société qui produisent des déclarations T2, ces dernières sont utilisées pour attribuer le revenu du travail (salaires et traitements plus cotisations sociales à la charge de l'employeur) au sexe de la personne qui reçoit la rémunération. De plus, lorsque le sexe du propriétaire peut être déterminé, la somme de l'excédent d'exploitation brut et des subventions moins les impôts sur les produits est attribuée à la part de l'unité appartenant à une personne d'un sexe donné. Par exemple, si 60 % d'une entreprise appartient à des femmes et 40 %, à des hommes, l'excédent d'exploitation brut est, par conséquent, attribué dans ces mêmes proportions aux femmes et aux hommes. Dans le cas des entreprises non constituées en société qui produisent des déclarations de

revenus T1, la valeur du revenu mixte brut peut être attribuée en fonction des parts des propriétaires. Quant aux organisations du secteur public, où une grande partie des femmes touchent des revenus, le revenu du capital ne peut généralement pas être attribué. Cependant, une grande partie de la valeur ajoutée par le secteur public prend la forme de revenu du travail. Ce revenu est saisi au moyen des données du feuillet T4 et peut être réparti en toute fiabilité selon le sexe de l'employé.

Dans certains cas, il n'est pas possible d'assigner un sexe au revenu du capital d'une unité de production. Cela se produit quand il manque des renseignements sur les propriétaires d'une unité institutionnelle, en particulier lorsque les détenteurs du capital ne peuvent pas être identifiés ou que leur sexe n'est pas connu. Les détenteurs du capital, et donc des unités institutionnelles, ne peuvent pas être identifiés quand il s'agit d'administrations publiques ou de grandes entreprises telles que les sociétés cotées en bourse, et dont les propriétaires sont les actionnaires. Même s'il existe des cas où des hommes ou des femmes possèdent directement des actions, ces renseignements sur la propriété ne sont pas disponibles, et dans certains cas, aucun sexe n'est attribué aux détenteurs du capital. Par exemple, lorsque les actions appartiennent à des fonds de placement, à des fonds de retraite ou à d'autres sociétés, il est impossible de les attribuer à un sexe. Par conséquent, une proportion considérable de l'excédent d'exploitation brut ne peut être attribuée à un sexe et est déclarée comme portion non attribuée du PIB. D'autre part, dans le cas des entreprises non constituées en société qui produisent des déclarations de revenus T1, les renseignements sur le sexe des propriétaires sont presque toujours complets, et le revenu mixte brut de ces entreprises peut donc être attribué en toute fiabilité à un sexe.



## Données

La présente étude repose sur la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada (Statistique Canada, 2020b) de concert avec le Registre des entreprises (Statistique Canada, 2010, 2020a) tenu par la Division de l'infrastructure d'intégration des données de Statistique Canada. La BDCDEE est un environnement de données couplées qui contient des données fiscales sur les unités de production qui produisent des déclarations de revenus au Canada. Elle englobe les entreprises constituées en société, les entreprises non constituées en société et les administrations publiques. Cette base de données n'est pas le fruit d'une enquête, mais un ensemble de dossiers fiscaux administratifs couplés qui comprend un recensement des unités de production actives au Canada. Elle contient des renseignements sur les entreprises (revenus, salaires, bénéfices, etc.), les structures de propriété et les employés, ainsi que le sexe déclaré des propriétaires et des employés<sup>2</sup>. Un avantage majeur de l'utilisation de la BDCDEE est qu'elle renferme des renseignements sur les entreprises constituées en société et non constituées en société, ces dernières représentant les travailleurs autonomes.

Les sources de données sous-jacentes pour les entreprises constituées en société sont leurs déclarations de revenus T2 et les diverses annexes sur lesquelles elles déclarent des renseignements sur les salaires et traitements, les cotisations sociales à la charge de l'employeur et les bénéfices. Ces renseignements peuvent être combinés pour calculer le revenu tiré de la production sur une base annuelle.

La source de données sous-jacente des entreprises non constituées en société est la déclaration d'entreprise T1, sur laquelle les travailleurs autonomes déclarent leur excédent ou leur déficit financier. Ce revenu provenant d'un travail autonome est désigné comme un revenu mixte dans la mesure du PIB, parce qu'il n'est pas possible de séparer les paiements associés au travail et les paiements associés au capital pour ces entreprises. En d'autres termes, dans le cas des travailleurs autonomes, le revenu généré représente à la fois la rémunération associée à leur travail et les rendements de leur entreprise.

## Résultats

La présente section brosse un tableau des contributions au PIB en fonction du revenu touché selon le sexe. Elle commence par une discussion sur la part des sexes dans l'économie totale, et présente ensuite les contributions au PIB selon le sexe dans les provinces et les territoires et par industrie.

Pour l'économie totale, le PIB attribuable aux hommes a été relativement stable de 2008 à 2018, passant de 48,7 % à 49,2 % (tableau 1). En contrepartie, la portion du PIB attribuable aux femmes a augmenté pour passer de 25,7 % à 28,5 % sur cette même période. La hausse de la contribution des femmes au PIB est plus ou moins égale au PIB du secteur de la fabrication au Canada (Statistique Canada, 2020d). Cela montre que l'écart entre les contributions au PIB des femmes et des hommes s'est rétréci au cours de la période étudiée. Les résultats révèlent également qu'environ 23 % du PIB ne peut être attribué à un sexe parce que, du moins avec les données actuelles, il n'est pas possible de déterminer le sexe des

---

2. Il est reconnu que dans certains cas, le sexe qui est déclaré pour une personne ne correspond pas toujours à l'identité ou à l'expression de genre de cette personne. Afin de comprendre les raisons pour lesquelles cette divergence se produit, il faut savoir que le sexe et le genre sont deux concepts distincts qui sont souvent confondus. Le sexe est assigné à la naissance en fonction de critères biologiques, alors que le genre est un concept social qui associe certains comportements, attributs et activités au sexe (Risman, 2004). L'identité de genre correspond à l'expérience personnelle qu'a une personne par rapport à son propre genre, alors que l'expression de genre désigne la manière dont une personne présente son genre.

détenteurs du capital ou d'attribuer le revenu du capital d'une administration publique ou de certaines grandes entreprises selon le sexe.

**Tableau 1**  
**Part de la contribution au produit intérieur brut selon le sexe, 2008 à 2018**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	pourcentage										
Hommes	48,7	50,2	49,2	49,1	49,4	49,5	49,4	49,9	49,5	49,2	49,2
Femmes	25,7	27,6	27,6	27,4	27,7	27,9	27,5	28,3	28,9	28,5	28,5
Non attribué	25,6	22,3	23,2	23,5	22,9	22,6	23,1	21,8	21,6	22,3	22,4

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et calculs des auteurs.

De 2008 à 2018, la contribution des femmes a augmenté dans toutes les composantes du PIB (tableau 2). Les changements dans les parts sont conformes aux études et aux données qui dénotent une hausse du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes. Par exemple, de 2008 à 2018, le taux d'activité des femmes, relativement aux hommes, a augmenté pour passer de 83 % à 85 % (Statistique Canada, 2022a)<sup>3</sup>. Non seulement la croissance de la participation des femmes au marché du travail fait augmenter leur part du revenu du travail, mais elle leur permet aussi de détenir plus de capital et d'accroître leur part de l'excédent d'exploitation. Bien que les contributions des femmes au PIB se rapprochent de celles des hommes, les femmes affichent toujours une part plus faible du PIB en regard de leur participation au marché du travail. En ce qui concerne le revenu du travail, cela peut s'expliquer par les écarts de rémunération entre les sexes (Moyser, 2019; Pelletier *et al.*, 2019; Morissette *et al.*, 2013) ou les écarts entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel. Un autre facteur déterminant est que les hommes détiennent toujours une plus grande part du capital que les femmes. Lorsque seul le revenu qui peut être attribué est pris en compte, 24,8 % du revenu du capital est attribué aux femmes, alors que 39,6 % du revenu du travail leur est attribué.

**Tableau 2**  
**Part du revenu du capital, part du revenu du travail et part du revenu mixte, selon le sexe, 2008 à 2018**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	pourcentage										
<b>Part du revenu du capital</b>											
Hommes	21,8	23,8	23,7	24,4	24,1	25,1	25	24,1	25,3	25,2	24,8
Femmes	6,4	7,1	7,2	7,6	7,7	8,1	7,9	7,9	8,4	8,4	8,2
Non attribué	71,9	69,2	69,0	68,0	68,2	66,9	67,1	68	66,3	66,4	67,0
<b>Part du revenu du travail</b>											
Hommes	62,1	60,8	61,0	61,2	61,3	61,3	61,5	61,2	60,3	60,5	60,4
Femmes	37,9	39,2	39,0	38,8	38,7	38,7	38,5	38,8	39,7	39,5	39,6
<b>Part du revenu mixte</b>											
Hommes	70,3	71,2	66,8	66,2	66,2	64,5	65,5	66,0	65,0	65,0	65,4
Femmes	29,5	28,8	33,2	33,8	33,8	35,5	34,4	33,9	35,0	35,0	34,6

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et calculs des auteurs.

3. La valeur absolue du taux d'activité a diminué tant chez les femmes (de 61,2 % à 60,4 %) que chez les hommes (de 73,6 % à 70,8 %) de 2008 à 2018. Toutefois, de manière relative, le taux d'activité des femmes a augmenté par rapport à celui des hommes durant la période étudiée (pour en savoir plus, consulter Statistique Canada, 2022a).

## Produit intérieur brut selon le sexe dans les provinces et les territoires

Dans les provinces et les territoires, la part du PIB attribuable aux femmes en 2018 varie de 23,3 % en Alberta à 38,3 % au Yukon. Quant à la part des hommes, elle va de 42,2 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 55,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard (tableau 3). La part du PIB attribuable aux hommes a tendance à être plus élevée dans les provinces et les territoires où les industries d'extraction occupent une plus grande place dans l'activité économique, comme en Alberta. La part du PIB associée aux femmes a tendance à refléter les différences dans la participation des femmes au marché du travail, de même que les emplacements où les services sont plus importants et, en particulier, où les services du secteur public sont plus importants. Cette dernière situation se produit dans les provinces et les territoires où l'éducation, les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que les administrations publiques constituent une grande part du PIB.

**Tableau 3**

**Part de la contribution au produit intérieur brut selon le sexe et la province ou le territoire, 2017**

	Hommes	Femmes	Non attribué
	pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	43,2	26,4	30,4
Île-du-Prince-Édouard	55,1	33,4	11,5
Nouvelle-Écosse	50,3	33,7	15,9
Nouveau-Brunswick	52,7	30,3	17
Québec	50,8	28,9	20,3
Ontario	48,5	29,5	21,9
Manitoba	50,6	29,8	19,6
Saskatchewan	45,7	25,5	28,8
Alberta	46,1	23,3	30,6
Colombie-Britannique	52,9	30,5	16,6
Yukon	53,5	38,3	8,2
Territoires du Nord-Ouest	42,2	30,1	27,7
Nunavut	47,4	32,7	19,9

**Sources** : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et calculs des auteurs.

Au fil du temps, la contribution des femmes au PIB a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf au Nunavut (volet 1). C'est dans les Territoires du Nord-Ouest (de 21,4 % à 30,1 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (de 18,7 % à 26,4 %) que la part du PIB attribuable aux femmes a crû le plus rapidement. Les changements dans la part du PIB attribuable aux hommes ont eu tendance à être de moindre ampleur, sauf en Saskatchewan, où cette part a augmenté pour passer de 40,8 % à 45,7 %, et au Nunavut, où elle a diminué pour passer de 55,7 % à 52,7 %. Cette baisse au Nunavut s'explique par la hausse de la part non attribuée du PIB, et non par une hausse de la contribution des femmes au PIB.

### Panneau 1 : Contribution au produit intérieure brut par sexe et par provinces et territoires



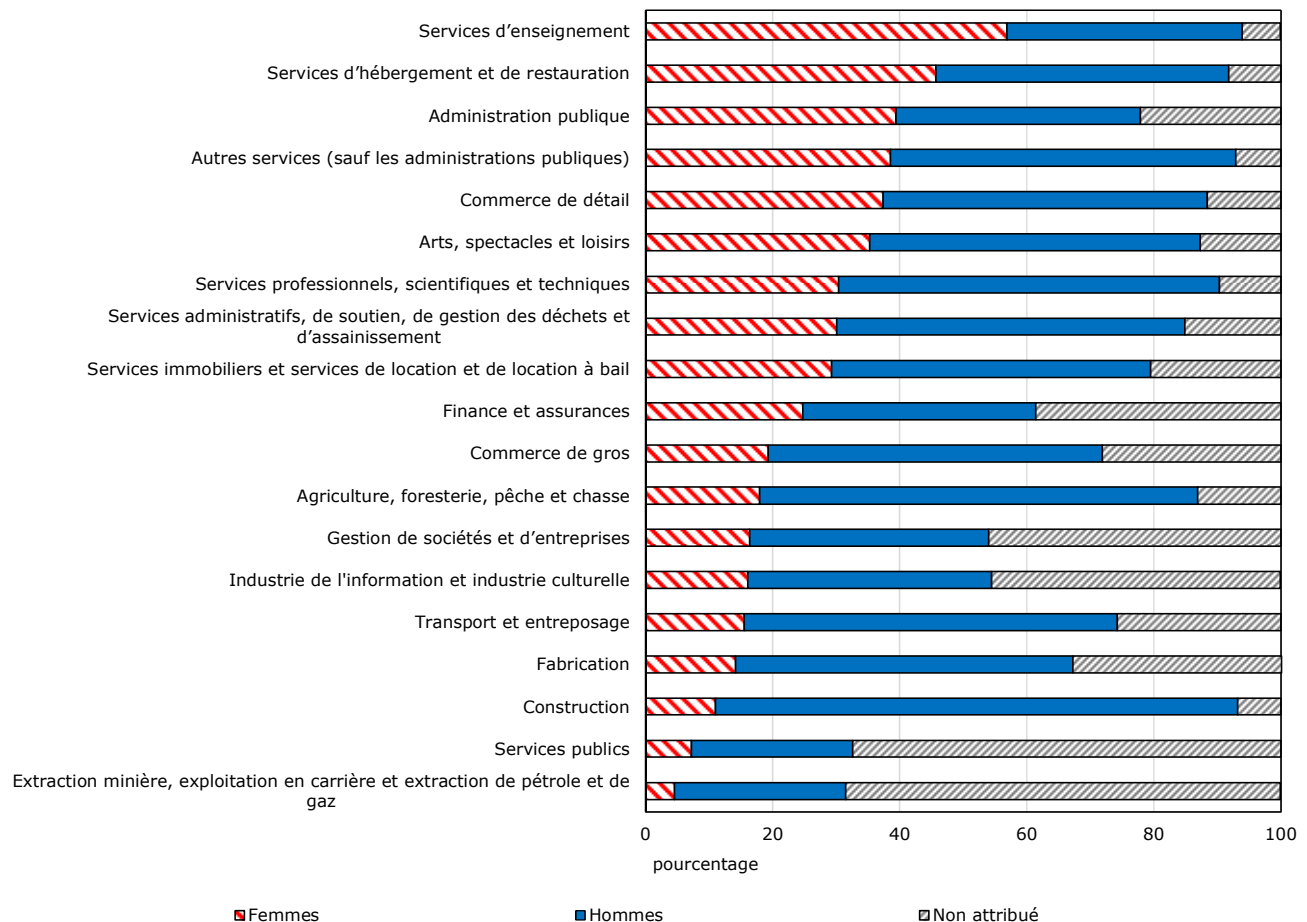
Source : Statistique Canada

## Produit intérieur brut selon le sexe et l'industrie

Parmi les 20 industries examinées, la contribution des femmes au PIB est la plus élevée dans les industries du secteur public (éducation, soins de santé et assistance sociale, administrations publiques) et dans les industries du secteur des services (graphique 1). Il s'agit d'industries où travaillent plus de femmes et, dans le cas des industries du secteur public, où il peut y avoir plus de femmes que d'hommes qui y travaillent (Moyser, 2017). Par conséquent, les tendances dans la proportion du PIB attribuable aux femmes entre les industries correspondent aux tendances dans l'emploi. Cette observation n'est pas inattendue, puisque approximativement deux tiers du PIB à l'échelle nationale provient de la rémunération des salariés.

Les tendances dans la proportion du PIB attribuée aux femmes sont également déterminées par la proportion non attribuée du PIB dans chaque industrie. Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, seule une faible partie du PIB n'est pas attribuée (4,9 %), et les femmes contribuent majoritairement au PIB (59,2 %). Dans le secteur des administrations publiques, à titre de comparaison, une plus grande partie du PIB n'est pas attribuée (22,5 %), ce qui fait que les femmes ne contribuent pas majoritairement au PIB, même si elles y contribuent un peu plus que les hommes (39,4 % par rapport à 38,5 %). Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz compte la plus grande proportion de PIB non attribué (68,4 %), de sorte que ni les hommes ni les femmes n'ont de parts particulièrement importantes. Il s'agit tout de même du secteur où les femmes ont la part la plus faible par rapport aux hommes (4,6 % par rapport à 26,9 %).

**Graphique 1**  
**Part de la contribution au produit intérieur brut selon le sexe et l'industrie, 2017**



Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et calculs des auteurs.

Au cours de la période étudiée, la contribution des femmes au PIB a augmenté dans 15 industries et diminué dans les 5 autres (volet 2). La contribution des femmes au PIB a le plus augmenté dans les soins de santé et l'assistance sociale (de 51,2 % à 59,2 %), dans les services d'enseignement (de 51,4 % à 56,9 %) et dans les arts, spectacles et loisirs (de 30,8 % à 35,3 %). Dans les industries où la contribution des femmes au PIB a diminué, la baisse a été inférieure à un point de pourcentage, sauf dans le secteur des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (de 32,0 % à 30,1 %). À l'inverse, dans les industries où la contribution des hommes a diminué, la baisse a été supérieure à un point de pourcentage dans six de ces industries. Les trois secteurs où l'on a observé les plus fortes baisses étaient la gestion de sociétés et d'entreprises (de 44,4 % à 37,6 %), les soins de santé et l'assistance sociale (de 42,4 % à 36,0 %) et les administrations publiques (de 43,7 % à 38,5 %).

## Panneau 2 : Contribution au produit intérieure brut par sexe et par industrie



— Contribution des femmes    - - - Contribution des hommes    - - - Contribution non attribuée

Source : Statistique Canada

## Conclusion

Grâce aux récentes améliorations apportées aux fichiers de données administratives, il est possible de calculer le revenu reçu au sein d'une entreprise selon le sexe, et d'examiner les contributions des hommes et des femmes au PIB. Tout particulièrement, les nouveaux fichiers de données administratives permettent aux chercheurs de déterminer le revenu du travail et le revenu du capital associé à un sexe. Le revenu du capital, au niveau agrégé, représente plus de 35 % du PIB au Canada. La littérature actuelle sur le PIB selon le sexe s'appuie sur les parts du revenu du travail associées à chaque sexe pour répartir le PIB entre les sexes et doit supposer que le revenu du capital, c'est-à-dire l'excédent d'exploitation brut, est proportionnel à la rémunération du travail. Or, la propriété du capital et la rémunération du travail ne sont pas nécessairement égales, et la part du revenu du capital attribuable aux femmes est différente de celle des hommes. Le présent article contribue donc à la littérature émergente sur le PIB selon le sexe en attribuant le sexe à la fois au revenu du travail et au revenu du capital lorsque cela est possible.

Les résultats indiquent que la contribution des femmes au PIB du Canada a augmenté pour passer de 25,7 % à 28,5 %, alors que celle des hommes a augmenté pour passer de 48,7 % à 49,2 % (alors que le pourcentage du PIB non attribué a diminué). Cela montre que l'écart entre les contributions au PIB des femmes et des hommes s'est rétréci au cours de la période étudiée. Ce résultat est conforme aux études qui ont constaté une hausse de la participation des femmes au marché du travail au fil des ans au Canada (Moysier, 2017). Toutefois, les changements dans les parts du PIB ne correspondent pas complètement aux changements dans l'activité sur le marché du travail. Cela s'explique possiblement par les écarts de salaires entre les sexes, les écarts entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel ou la proportion de l'excédent d'exploitation brut qui n'a pas pu être attribué. L'étude révèle qu'environ 23 % du PIB ne peut pas être attribué à un sexe parce que les renseignements sont incomplets ou que le PIB est associé à de grandes entreprises ou à des entités du secteur public où il n'est pas possible de déterminer le sexe des propriétaires.

Enfin, le présent article souligne les difficultés dans la répartition des composantes du PIB selon le sexe. Il permet d'affirmer que l'utilisation des données sur la propriété d'entreprises donne un portrait plus complet de la contribution des femmes à l'économie, car il ne suppose pas que le revenu du capital est attribué proportionnellement au revenu du travail. Toutefois, l'article précise également qu'il n'est pas immédiatement évident de savoir comment répartir certaines composantes du revenu du capital. C'est particulièrement le cas pour les grandes entreprises multinationales et les administrations publiques, qui jouent toutes deux des rôles majeurs dans l'économie. Sans méthode pour procéder à une répartition complète, il est difficile d'examiner d'autres mesures du progrès économique en fonction du sexe, notamment la croissance de la productivité ou l'investissement.



## Bibliographie

Archer, J., D. Duhamel, R. Macdonald, J. Watt et H. N. Yam. 2021. « Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada : caractéristiques des entreprises et produit intérieur brut de l'industrie », *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 8, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021008/article/00006-fra.htm>.

Albanesi, S. et C. Olivetti. 2009. « Home Production, Market Production and the Gender Wage Gap: Incentives and Expectations », *Review of Economic Dynamics*, vol. 12, n° 1, p. 80 à 107, <https://doi.org/10.1016/j.red.2008.08.001>.

Ferguson, S. J. 2016. *Les femmes et l'éducation : qualifications, compétences et technologies* (Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe), Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14640-fra.htm>.

Gu, W. 2022. « La valeur des soins des enfants non rémunérés et de l'emploi rémunéré selon le sexe : quelles sont les répercussions du programme universel de services de garde à contribution réduite? », *Rapports économiques et sociaux*, vol. 2, n° 7, <https://doi.org/10.25318/36280001202200700003-fra>.

Milan, A. M., L. A. Keown et C. R. Uruijo. 2011. *Les familles, la situation dans le ménage et le travail non rémunéré* (Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe), Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2010001/article/11546-fra.htm>.

Morissette, R., P. Garnett et Y. Lu. 2013. *Évolution des salaires des Canadiens au cours des trois dernières décennies* (Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 347), Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/2013347/part-partie1-fra.htm>.

Moyser, M. 2017. *Les femmes et le travail rémunéré* (Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe), Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm>.

Moyser, M. 2019. *Mesure et analyse de l'écart de rémunération entre les sexes : un aperçu conceptuel et méthodologique* (Études sur le genre et les identités croisées), Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022019001-fra.htm>.

Moyser, M. et A. Burlock. 2018. *Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs* (Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe), produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.htm>.

Pelletier, R., M. Patterson et M. Moyser. 2019. *L'écart salarial entre les sexes au Canada : 1998 à 2018* (Statistiques sur le travail : documents de recherche), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-004-m/75-004-m2019004-fra.htm>.

Risman, B. 2004. « Gender As a Social Structure: Theory Wrestling with Activism », *Gender and Society*, vol 18, n° 4, p. 429 à 450, <https://doi.org/10.1177/0891243204265349>.

Schaffer, A. 2008. « Women's and Men's Contributions to Satisfying Consumers' Needs: A Combined Time Use and Input-Output Analysis », *Interdisciplinary Information Sciences*, vol. 14, n° 1, p. 61 à 88, <https://doi.org/10.1080/09535310601164732>.

Statistique Canada. 2010. *Guide sommaire sur le Registre des entreprises*, [https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/document/1105\\_D2\\_T1\\_V3](https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/document/1105_D2_T1_V3).

Statistique Canada. 2020a. *Registre des entreprises (RE)*, [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=1105](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=1105).

Statistique Canada. 2020b. *Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés*, [https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/document/5228\\_D1\\_V1](https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/document/5228_D1_V1).

Statistique Canada. 2020c. *Produit intérieur brut*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/174-fra.htm>.

Statistique Canada. 2020d. *Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, moyenne annuelle (x 1 000 000)* [tableau de données], <https://doi.org/10.25318/3610043401-fra>.

Statistique Canada. 2021. *Tableaux des ressources et des emplois, niveau sommaire, provinciaux et territoriaux (x 1 000 000)* [tableau de données], <https://doi.org/10.25318/3610043801-fra>.

Statistique Canada. 2022a. *Tableau 14-10-0020-01 Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles* [tableau de données], [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002001&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002001&request_locale=fr).

Statistique Canada. 2022b. *Tableau 14-10-0023-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles (x 1 000)* [tableau de données], <https://doi.org/10.25318/1410002301-fra>.

Organisation des Nations Unies, Commission européenne, [Fonds monétaire international](#), [Organisation de coopération et de développement économiques](#) et [Banque mondiale](#). 2009. *Système de comptabilité nationale 2008*, Organisation des Nations Unies, <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf>.

Woetzel, J., A. Madgavkar, K. Ellingrud, E. Labaye, S. Devillard, E. Kutcher, J. Manyika, R. Dobbs et M. Krishnan. 2015. *The Power of Parity: How Advancing Women's Equality can Add \$12 Trillion to Global Growth*, McKinsey Global Institute, <https://www.mckinsey.com/featured-insights/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth>.